



L'Echo de Lombard

Février 2024 - N° 39

>>> Le compostage des déchets

Rappel : la loi AGEIC impose à partir du 1^{er} janvier 2024 le tri des biodéchets. Cela suppose ainsi que tous les ménages puissent composter.

Dans un premier temps le conseil municipal avait considéré qu'en zone rurale chaque foyer pouvait composter, ce qui nous dispensait d'installer un composteur communal.

Je reviens sur le sujet dans la mesure où ce jugement était un peu hâtif. Nous allons consulter les foyers qui n'ont pas cette possibilité et nous assurer que l'installation d'un composteur communal est pertinente.

>>> SIPQ (Syndicat intercommunal du pays de Quingey)

Le syndicat projette de rénover les bâtiments scolaires situés à Quingey. Cette opération consiste surtout à isoler les locaux qui sont de vraies passoires thermiques. Notre commune se trouve de fait concernée par ce projet et une réunion se tiendra à Quingey **mardi 20 février 2024** pour faire le point.

Notre commune déjà engagée financièrement sur 2024 attend de connaître les contributions demandées aux six communes du SIPQ pour se prononcer.

>>> ZAER (zone d'accélération de la production d'énergies renouvelables)

Ce sujet évoqué lors des vœux mérite votre attention. Ces ZAER doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergies renouvelables. La commune de Lombard a déjà déclaré son intérêt à la Préfecture pour ce qui concerne les bâtiments communaux, cependant les particuliers peuvent être associés à l'opération. Une réunion publique sera programmée prochainement.

>>> Culture et loisirs

Le Festival de Théâtre de Rue « En Places » est reconduit cette année sur la seule commune de Lombard.

Il aura lieu **samedi 29 juin 2024, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à ce projet !**

>>> MARPA (Maison d'Accueil et Résidence pour l'Autonomie)

(Rappel : Lombard fait partie du réseau des 17 communes qui gèrent la MARPA du Val de Loue à Arc et Senans)

Du mouvement à la MARPA, l'Association de gestion a recruté Théo Moulin à la direction du site et, suite à la démission du président du SIVU, Catherine Binchet notre conseillère municipale a été élue Présidente provisoire du syndicat.

>>> Site d'informations dédié aux personnes âgées et à leurs aidants

Le département a mis en place un site d'information qui s'adresse aux habitants du Doubs, âgés de plus de 60 ans, leurs proches et aux collectivités.

Il recense les aides possibles et les démarches pour prévenir ou compenser la perte d'autonomie, adapter le logement, apporter une aide aux aidants....

Ce portail est le suivant : <https://personnes-agees.cd25.fr>

>>> Le grand voyage des hirondelles

A Lombard, chaque année une hirondelle rustique téméraire brave les giboulées pour venir s'installer rue Basse, chez des lombardiens accueillants. Le gros des troupes suivra en avril, quand les insectes seront en nombre suffisant pour nourrir tout le monde.

Le grand voyage commence en Afrique, où elles ont passé l'hiver, et continue sur 5 à 10 000 km vers l'Europe, en petits groupes, de jour, avec étapes dans les îles ou sur les ponts des bateaux. Les rustiques à gorge rouge préfèrent la campagne et nicheront dans nos villages. Un nid en demi-coupe fait de boue séchée et de brindilles abritera 4 ou 5 petits et souvent 2 couvées, et tout le monde repartira à l'automne, après de longs conciliabules sur les fils électriques. Comme tous les oiseaux, elles sont en déclin sérieux (- 42% en 20 ans Franche-Comté).

>>> Comité des Fêtes de Lombard

Tous les habitants de la commune sont conviés à participer à l'**Assemblée Générale Extraordinaire le 8 mars 2024** qui se tiendra dans la salle de convivialité.

Vendredi soir 15 mars 2024, soirée fondue et jeux sur réservation au 06 47 80 27 16.



L'Echo de Lombard

Février 2024 - N° 39

>>> Edito

Cher(ères) concitoyens(es),

Dans la période de turbulences que nous traversons il est des références qui nous font espérer dans l'HOMME. C'est pourquoi je souhaite rendre hommage à Robert Badinter, un Juste parmi les Justes, qui vient de nous quitter.

Pour en revenir à des considérations locales notre commune devrait connaître de nombreux travaux pendant l'année 2024 conformément à nos annonces. Il reste un sujet qui nous préoccupe : le devenir des bâtiments communaux.

Nous avons reporté la rénovation de la mairie (écho n° 38) pour des considérations financières, mais le problème demeure. Si l'on ajoute à cela les inquiétudes générées par l'état de la toiture de l'ancienne école, vous comprendrez nos interrogations. Il faudra cependant trouver des solutions... Je demeure persuadé que ce village mérite une salle de réunion ou de convivialité digne de ce nom.

Je relie tous ces sujets à la défense de la ruralité à laquelle je m'emploie. Un premier résultat, le maintien du bureau de la Poste à Quingey garanti par la Préfecture.

Salutations à vous.

Le Maire

>>> Vœux du Maire et repas des Anciens

le 13/01/2024

Une fois de plus les participants aux vœux traditionnels ont pu constater l'exiguïté des locaux communaux... Néanmoins c'est dans la bonne humeur que cette cérémonie s'est déroulée.

Pour les Anciens le repas au restaurant Chez Christine à Quingey a permis de tisser des liens nécessaires à la vie communale.



>>> Urbanisme

Il est nécessaire de rappeler à nos concitoyens (ennes) que les travaux de rénovation, de création ou d'extension des bâtiments sont soumis à des règles d'urbanisme. Nous vous demandons donc de vous présenter en mairie, si vous êtes dans ce cas, et nous préciserons avec vous les démarches à effectuer (DP / CU / Permis de construire et/ou autorisation implicite).

Évitez-nous des rappels et des recours que personne ne souhaite.

>>> STEP (station d'épuration)

Le dernier contrôle du fonctionnement de la station d'épuration effectué par le département est très satisfaisant. Pour continuer dans ce sens le nettoyage des bassins et la coupe des roseaux ont été effectués par les chantiers départementaux (CDEI) courant février.

>>> Travaux

a) Réseaux d'assainissement et eau

Comme annoncé dans le numéro 38 de l'Echo, la consultation des entreprises a été lancée. Les candidatures ont été reçues jusqu'au vendredi 9 février 2024. La commission appel d'offres urbanisme s'est réunie semaine 7 pour dépouiller les candidatures.

Nous réunirons les habitants concernés par les travaux avant le démarrage du chantier pour évoquer entre autres les problèmes de circulation inhérents à l'opération.

b) Rénovation des voies communales

Rénovation partielle du chemin des Aviateurs. Les travaux annoncés pour l'automne 2023 ont été repoussés au mois d'avril 2024, afin que l'entreprise Bonnefoy puisse mener de concert les travaux cités plus haut et la consolidation du chemin Sous Rombois menant en particulier au GAEC Fleur de Lys.

c) Travaux divers sur la commune

L'entreprise Gigard va effectuer divers travaux :

- Broyage avec épareuse chemin de Galvaux
- Curage des fossés
- Pose de bordures rue de la Fontaine